

#RISQUESCLIMATIQUES

Mardi 9 juillet 2019, la mission d'information sur la gestion des risques climatiques et l'évolution de nos régimes d'indemnisation a rendu publiques ses conclusions.

Président de la MI : Michel Vaspard
(Les Républicains)

Rapporteuse : Nicole Bonnefoy
(Socialiste et républicain)

- Une trentaine d'organismes entendus
- 2 déplacements : Charente, Aude
- 600 contributions recueillies via une consultation en ligne
- 55 propositions



AXE 3

Clarifier et sécuriser les relations entre les assurés et leurs assureurs, notamment en portant de 10 à 30 jours à compter de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle le délai de déclaration du sinistre auprès de l'assurance



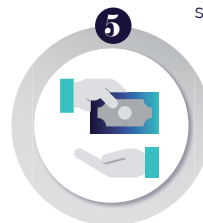
AXE 4

Mieux protéger le secteur agricole face aux aléas climatiques



AXE 5

Replacer le fonds Barnier au centre d'une politique de prévention ambitieuse, en particulier en déplaçant ses ressources



AXE 6

Amplifier la politique de prévention et d'aménagement durable dans les territoires en développant les outils de planification et en privilégiant un urbanisme adapté



AXE 7

Faire émerger une véritable culture du risque chez les citoyens (site internet unique d'information, journée nationale de la prévention et de la gestion des catastrophes naturelles, diagnostic immobilier « CatNat », etc.)



AXE 8

Soutenir les efforts de réduction de la vulnérabilité engagés par les particuliers



AXE 2

Accompagner les élus locaux, en première ligne face aux catastrophes naturelles



AXE 1

Réformer le régime "CatNat" dans un souci d'équité, d'efficacité et de transparence, par exemple en mettant en place une information claire et intelligible à destination des particuliers sur les critères et les seuils d'intervention du régime et en clarifiant la méthodologie retenue



Face à l'intensification et à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, **le système d'indemnisation est opaque et incompréhensible pour de très nombreux sinistrés et la politique de prévention reste inadaptée.**

Les sénateurs proposent **55 mesures** pour rendre nos régimes d'indemnisation plus justes et transparents, développer une vraie culture du risque et mieux intégrer les aléas climatiques à l'aménagement du territoire.

CATASTROPHES CLIMATIQUES : MIEUX PRÉVENIR, MIEUX RECONSTRUIRE